

PLAN  
LOCAL  
D'URBANISME

**SAINTE - SOLANGE**

LISTE DES SERVITUDES

Acte déposé à la  
Préfecture du Cher, le

23 DEC. 2005



Arrêté le  
Approuvé le

J.M.  
document n° 5

Septembre 2004

Code	Type	Dénomination	Textes d'institution	Gestionnaire
A5	Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement		-loi n°62-904 du 4 août 1962 -décret n°64-158 du 15 février 1964 -décret n°95-1089 du 5 octobre 1995 relatif au plan de prévention des risques	D.D.A.F. Service AEP- assainissement Centre administratif Condé 18013 Bourges cedex
AC1	Servitudes de protection des monuments historiques	- Eglise Sainte Solange : clocher (cadA1, 100) C1 MH : 22 octobre 1913 r=500m	-loi du 31 décembre 1913 modifiée et complétée par décrets -articles relatifs au code de l'urbanisme	D.R.A.C. 6 rue de la Manufacture 45043 Orléans cedex
AS1	Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales	-Captage	-article L.1321.2 du code de la santé publique -décret n°89.3 du 3 janvier 1989 modifié par le décret n°90.330 du 10 avril 1990 et par le décret n°95.363 du 5 avril 1995	D.D.A.S.S. 4 boulevard de l'Avenir 18023 Bourges cedex
I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz	-artère Chémery/Neuville-lès-decize Ø600 mm bande non aédificandi 10 m (3m à gauche et 7m à droite de la canalisation) Cat. A, B, C -antenne alimentation de Bourges Ø150mm, zone de protection l=6m, Cat. B et C -poste de gaz	-article 12 modifié de la loi du 15 juin 1906 -article 298 de la loi des finances du 13 juillet 1925 -article 35 de la loi n°46-628 du 8 avril 1946 modifiée -article 25 du décret n°64-481 du 23 janvier 1964	Gaz de France 35 rue de la brigade Rac ZI de Rabior 16021 Angoulême
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	-réseau de distribution -lignes HTA aériennes (moyenne tension) -lignes HTA - BTB et BTA souterraines (moyenne et basse	-article 12 de la loi du 15/06/1906 modifié par les lois du 19/07/1922, 13/07/1925 (article 298), 4/07/1935 et décrets du 27/12/1925, 17/6/1938 et 12/11/1938 et n°67-885 du	EDF - GDF Services Cher en Berry 3 rue Charles VII 18035 Bourges cedex



		tension)	6/10/1967 -article 35 de la loi n°46.628 du 8/04/1946 et décret n°85-1108 du 15/10/1985 pour les lignes HTA aériennes, HTA, BTB et BTA souterraines	
PT3	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques	-câble RG 18.89 de Maubranche Sainte Solange (RD 46) -Fibre optique FO 18.01	-articles L.46 à L.53 -article 48 alinéa 11 -articles D.408 à D.411 du code des postes et télécommunications	France Télécom Pôle de Bourges 23/31 boulevard Foch 18020 Bourges cedex
T1	Servitudes relatives aux chemins de fer	-ligne Bourges/Cosne	-loi du 15 juillet 1845 -article 6 du décret du 30/10/1935 modifié par la loi du 27/10/1942 – visibilité sur les voies publiques -articles 84 à 107 du code minier -articles L.322-3 et L.322-4 du code forestier	SNCF Agence patrimoine immobilier 3 rue Edouard Vaillant 37042 Tours



J.M